

Ma question supplémentaire devait s'adresser au ministre du Revenu national mais, en son absence, peut-être que le ministre de la Condition physique et du Sport amateur pourrait me faire une faveur et lui transmettre la question.

Le ministre du Revenu national est-il prêt à témoigner devant la commission d'enquête et, dans l'affirmative, serait-il disposé à informer le juge de son désir de témoigner?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur)): Monsieur le Président, s'il y a quelque chose de clair depuis le début de cette affaire, c'est bien le fait que les ministres du gouvernement du Canada ont été francs et honnêtes. Nous avons toujours fourni tous les renseignements que nous avions, qu'on nous ait demandé ou non de témoigner. Cela n'a jamais été un problème pour nous. Nous avons donné toute l'information que nous avons dans toutes les circonstances. Cela a toujours été très clair.

Pour ce qui est de tomber plus bas que jamais, je crois que mon collègue vient lui-même de gagner quelques médailles dans cette discipline. Il a certainement gagné une médaille de bronze dans le domaine de la critique partielle.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLITIQUE SUR LES CONTACTS SPORTIFS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et fait suite à une question que j'ai posée mardi au ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur.

Hier, en dépit des nettes condamnations du ministre d'État, on a pu constater que les golfeurs américains Curtis Strange et d'autres, qui participent à l'omnium canadien, ne sont absolument pas gênés d'avoir été en Afrique du Sud appuyer le régime. M. Strange disait qu'il ne se soucie absolument pas de la politique d'apartheid.

Le ministre pourrait-il dire clairement à Curtis Strange et à ces autres golfeurs que, indépendamment de ce qu'ils pensent, les Canadiens désirent voir la fin de l'apartheid. Le Canada fera-t-il appliquer le registre des Nations Unies et le ministre profitera-t-il de cette occasion pour exposer sa politique tant attendue sur les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud?

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je comprends la question du député. C'est quelque chose qui nous inquiète.

Je vais certainement en profiter pour rappeler à tous les athlètes professionnels le point de vue du gouvernement du Canada au sujet de l'apartheid. Cependant, il faut faire une distinction entre rappeler notre point de vue et avoir les moyens de modifier leur comportement au Canada.

Nous sommes presque à la fin d'un processus de définition d'une politique détaillée que, j'espère, je pourrai annoncer la semaine prochaine. Elle sera basée sur la collaboration des organisations sportives professionnelles du Canada et des parrains de ces événements sportifs, pour que nous puissions donner le maximum d'effet à notre opposition à l'apartheid.

LA POSITION DU MINISTRE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, l'an dernier le ministre et le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur se sont clairement engagés devant la communauté internationale à fermer les échappatoires qui permettent à des citoyens sud-africains munis de passeports étrangers de jouer au Canada.

Le ministre est-il prêt à compléter cette promesse et à lui donner un peu de substance plutôt que de s'en tenir aux vœux pieux?

• (1500)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est ce que nous avons l'intention de faire. Comme je l'ai dit il y a un moment, j'espère pouvoir annoncer une politique détaillée la semaine prochaine. Je ne sais pas si nous avons le pouvoir de fermer toutes les échappatoires, mais il est certain que nous fermerons toutes celles que nous pourrions.

* * *

LES TRANSPORTS

LES POURSUITES CONTRE ROUTE CANADA

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et concerne Route Canada qui est l'ancienne branche de camionnage du Canadien national et employait autrefois 3 500 personnes.